

# Grille Éco+

Financement durable : une grille  
pour simplifier la démarche





## À propos de l'Alliance Switch

Fondée en 2013, SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, mobilise les organisations issues autant du milieu des affaires et de la finance que des groupes environnementaux afin d'accélérer la transition vers une économie plus verte et plus sobre en carbone. Elle vise à identifier des pistes concertées de solutions pragmatiques et réalistes pour une transition plus juste, plus innovante et plus porteuse pour notre économie. Nous souhaitons un développement des politiques et des interventions de l'État plus cohérent et la convergence des initiatives provenant des secteurs public, privé, associatif, coopératif et mutuel et de la société civile en faveur d'une économie verte.

- Association de l'aluminium du Canada : Jean Simard, président et chef de la direction
- Conseil du patronat du Québec : Arnaud Champalbert, vice-président – Affaires publiques et gouvernementales
- Cycle Capital/Cycle Momentum : Catherine Bérubé, vice-présidente – Développement durable, relations avec les investisseurs et affaires publiques
- Ecotech Québec : Denis Leclerc, président et chef de la direction
- Énergir : Frédéric Krikorian, vice-président – Développement durable, affaires publiques et gouvernementales
- Enerkem : Jean-François Nolet, directeur principal – Affaires gouvernementales mondiales
- Fondation : Daniel Charron, vice-président – Engagement sociétal et affaires publiques
- Mouvement Desjardins : Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente – Gouvernance et développement durable
- Regroupement national des conseils régionaux de l'Environnement du Québec : Martin Vaillancourt, directeur général
- Personne-ressource : Richard Fahey, vice-président AppEco et direction générale de SWITCH



## À propos de l'Institut du Québec

L'Institut du Québec est un organisme à but non lucratif qui axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère. Ce rapport a été préparé par Luc Belzile.

## Table des matières

Mise en contexte : pourquoi une grille d'analyse en financement durable ? .....	4
Les objectifs poursuivis par ce projet.....	5
À qui s'adresse la Grille Éco+ ? .....	6
Notre point de départ : les forces en présence.....	7
L'atteinte des objectifs grâce à la polyvalence et à l'efficacité .....	14
Notre point d'arrivée : un outil d'analyse pour tous .....	18
En conclusion.....	26

### Figures

Figure 1. Forces influençant le développement d'une grille d'analyse en financement durable ...	7
Figure 2. Structure de la grille d'analyse en financement durable : composantes, thèmes et indicateurs .....	15
Figure 3. Version statique de la Grille d'analyse en financement durable.....	16

### Tableaux

Tableau 1. Composante Économie d'Éco+ – version statique.....	19
Tableau 2. Composante Environnement d'Éco+ – version statique.....	20
Tableau 3 Composante Société d'Éco+ – version statique .....	21
Tableau 4. Motifs d'inclusion et d'exclusion dans les bibliothèques d'Éco+ des indicateurs issus des principaux cadres et référentiels .....	22
Tableau 5. Échelle de notation des indicateurs .....	24

## Mise en contexte : pourquoi une grille d'analyse en financement durable ?

Dans son rapport de juin 2020, le Commissaire au développement durable (CDD) réservait un chapitre au thème *Écofiscalité, écoconditionnalité et écoresponsabilité pour une économie verte et responsable*<sup>1,2</sup>. L'un des constats établis mentionnait que :

« Des ministères et organismes octroient annuellement des sommes importantes par l'entremise de programmes d'aide financière, mais peu de ces programmes sont assortis de conditions environnementales ou de critères d'écoresponsabilité. »

Il en découlait des recommandations au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant à combler cette lacune. Pourtant, une foule de référentiels et d'outils existent déjà pour les entreprises et les intervenants en financement durable au Québec, mais nous observons que ceux-ci sont parsemés çà et là, sans organisation structurée ni uniformisation. Par conséquent, les entreprises et les intervenants souhaitant entreprendre une démarche de développement durable pour se conformer aux impératifs des investisseurs, comme aux programmes gouvernementaux ou aux appels d'offres, se trouvent submergés par une vague de référentiels aux objectifs divers.

Dans la foulée du rapport du CDD, l'Alliance SWITCH (SWITCH) soulignait quelques mois plus tard que l'écofiscalité, l'écoconditionnalité et l'écoresponsabilité représentent des instruments économiques porteurs de solutions pour une relance économique verte et durable<sup>3</sup>. SWITCH fait aussi le constat que le milieu des affaires et des investisseurs, publics comme privés, a besoin d'être éclairé et orienté en matière de critères d'évaluation en financement durable. L'alliance est d'avis qu'une approche standardisée appliquée par l'ensemble des intervenants serait souhaitable. L'uniformisation des pratiques d'écoconditionnalité en financement ferait gagner de l'efficacité à toutes les parties, dont les entreprises. Leur défi est considérable, car sous l'angle du développement durable, elles sont de plus en plus confrontées à des exigences fort diverses de plusieurs parties prenantes (clients, employés, fournisseurs, communautés locales, investisseurs, gouvernements). Celles-ci ont leur propre cadre de référence et leurs propres critères d'évaluation, lesquels comportent leur lot de divergences.

---

<sup>1</sup> Vérificateur général du Québec. 2020. *Rapport du commissaire au développement durable – Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021*, disponible [ici](#).

<sup>2</sup> Pour consulter la définition de certains termes spécifiques utilisés dans ce rapport, nous référons le lecteur au [Vocabulaire du développement durable](#) de l'Office québécois de la langue française. Concernant l'écoconditionnalité, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques définit celle-ci comme le « mécanisme qui lie le financement public des entreprises au respect de l'environnement » (disponible [ici](#)).

<sup>3</sup> Alliance SWITCH. 2020. *Proposition d'instruments économiques pour une relance verte, durable et innovante au Québec*, disponible [ici](#).

D'ailleurs, il n'est pas surprenant que dans un rapport sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) publié par l'IDQ en décembre 2021<sup>4</sup>, les dirigeants classaient au troisième rang, parmi une douzaine de facteurs, le fait d'acquérir davantage de connaissances, d'expertise et d'accompagnement au sujet de la RSE. Ces conclusions ont été confortées quelques mois plus tard par un sondage de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. On y apprenait en effet que, parmi les freins à l'intégration des facteurs ESG dans leur modèle d'affaires, 71 % des répondants évoquaient la « complexité dans la mise en œuvre et l'évaluation de la performance d'entreprise ».

C'est ainsi qu'en 2021, SWITCH a mandaté l'Institut du Québec pour développer une approche d'évaluation évolutive, adaptable et pouvant répondre à des besoins variés, autant des investisseurs que des gouvernements dans le cadre de leur soutien financier ou l'octroi de contrats publics. Cette approche se matérialise par une Grille Éco+ pour l'analyse en financement durable, soit un outil pour favoriser l'adoption de pratiques d'affaires durables par les entreprises. Alors que le présent rapport propose une version statique de la grille, une version dynamique, sous forme de chiffrier, est aussi disponible pour les entreprises et les organismes qui souhaitent la mettre en œuvre<sup>5</sup>.

### Encadré 1. L'Alliance SWITCH

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, est un organisme regroupant plusieurs organisations issues autant du milieu des affaires et de la finance que des groupes environnementaux. Par sa mission, cette alliance souhaite accélérer la transformation vers une économie plus verte, inclusive et cohérente afin de contribuer à une société innovante, résiliente et concurrentielle qui réconcilie équité sociale, environnement et qualité de vie.  
<https://allianceswitch.ca/>

## Les objectifs poursuivis par ce projet

Au lancement du projet, l'IDQ et SWITCH ont convenu des objectifs généraux suivants :

- Mieux arrimer les critères d'octroi de l'aide aux entreprises aux enjeux environnementaux et sociaux et accélérer la transition vers une économie plus verte;
- Développer une grille d'analyse dynamique d'un développement économique plus durable au Québec.

<sup>4</sup> Institut du Québec. 2021. *La responsabilité sociale des entreprises au Québec : perceptions, défis et pistes de solutions*, disponible, disponible [ici](#).

<sup>5</sup> La version dynamique deviendra possiblement accessible par le biais d'une plateforme ouverte au public, mais pour l'instant, elle l'est sur demande auprès de l'IDQ ou de SWITCH.

En développant le projet et en organisant le vaste éventail de références et d'information pour atteindre les objectifs généraux, des objectifs spécifiques se sont vite imposés. Ainsi, le développement d'une grille d'évaluation devait :

- S'appliquer aux entreprises de différents secteurs économiques et de différentes tailles;
- Répondre aux besoins de différentes organisations, publiques et privées, partenaires dans le financement des entreprises;
- Soutenir l'accompagnement des entreprises dans leur démarche d'adoption du développement durable, en marge ou en complément de l'exercice d'évaluation.

En poursuivant ces objectifs, la Grille Éco+ propose une démarche structurée qui tient compte de toutes les dimensions du développement durable.

## À qui s'adresse la Grille Éco+ ?

La Grille Éco+ a été conçue pour répondre aux besoins de plusieurs parties prenantes, d'autant que sa structure générale offre suffisamment de flexibilité pour être adaptée à différents besoins. À travers celle-ci, les utilisateurs pourront éventuellement sélectionner des indicateurs propres à leur domaine d'activité, sans jamais négliger l'une ou l'autre des dimensions du développement durable<sup>6</sup>. Cet aspect est une valeur ajoutée d'Éco+ par rapport aux autres outils parsemés dans le vaste univers des grilles d'évaluation. En effet, ceux-ci adoptent la plupart du temps une approche sectorielle ou thématique, et ne permettent pas une analyse qui s'inscrit réellement dans l'esprit du développement durable. Éco+ répond aussi à différents besoins fonctionnels des utilisateurs, selon qu'ils réalisent un exercice d'évaluation ou d'accompagnement. En d'autres mots, la Grille Éco+ peut servir autant à l'entreprise qui souhaite faire son auto-évaluation qu'au cabinet de services-conseils qui offre de l'accompagnement ou à un ministère administrant un programme de soutien aux entreprises. De plus, la Grille Éco+ est susceptible de répondre à la Stratégie gouvernementale des marchés publics<sup>7</sup> qui accompagne la Loi sur les contrats des organismes publics. En effet, cette stratégie prévoit la préparation de grilles d'analyse afin d'outiller les ministères et organismes (M&O) administrant des appels d'offres. En ce sens, Éco+ offre un modèle de base.

---

<sup>6</sup> Les trois dimensions du développement durable considérées dans ce rapport sont l'économie, l'environnement et la société. Bien que certaines sources élargissent le concept en incluant d'autres dimensions (p. ex. l'éthique), ce projet a retenu le concept plus traditionnel.

<sup>7</sup> Gouvernement du Québec. 2022. *Pour des marchés publics innovants – Priorité à l'achat québécois : l'État donne l'exemple*, disponible [ici](#).

## Notre point de départ : les forces en présence

L'évaluation de financement durable d'une entreprise ou d'un projet peut être réalisée selon différents cadres de référence qui exercent chacun leur influence propre. Ainsi, les critères d'un programme d'aide gouvernemental s'aligneront sur les objectifs d'une stratégie ministérielle, tandis que les critères propres au domaine de la finance durable seront plutôt guidés par les besoins des investisseurs.

Notre recherche et nos échanges avec de nombreux intervenants ont permis de déterminer quatre principales forces qu'une entreprise du Québec peut être amenée à considérer. Ces forces sont illustrées à la figure 1 et la Grille Éco+ a été conçue en tenant compte de celles-ci. En retenant ces quatre grands systèmes, nous pensons que l'outil est adapté à toutes les situations auxquelles sont confrontés les organisations, les entreprises et les intervenants œuvrant au Québec, et ce, à travers l'ensemble des programmes et des appels d'offres.



*Figure 1. Forces influençant le développement d'une grille d'analyse en financement durable*

## 1) Environnement institutionnel du Québec

Les entreprises en activité au Québec sont exposées à une vastitude de programmes de soutien gouvernementaux, en plus de différents dispositifs législatifs et réglementaires. En matière de développement durable, l'environnement institutionnel est d'abord façonné par la Loi sur le développement durable, de laquelle découle la Stratégie gouvernementale sur le développement durable (SGDD)<sup>8</sup>, qui elle-même engendre les plans de développement durable des M&O. Sur le plan des contrats publics octroyés, le projet de loi n° 12<sup>9</sup> prévoit l'utilisation de grilles d'analyse pour diriger les octrois en considérant des critères de développement durable. Par ailleurs, le contexte des contrats publics inclut aussi le milieu municipal où une multitude de grilles d'évaluation sont en vigueur et opérantes. Enfin, au chapitre du développement économique, le gouvernement du Québec a dévoilé, à la fin de 2021, sa Vision économique du Québec<sup>10</sup>, dont les objectifs sont traduits dans un ensemble de stratégies et de programmes ministériels, notamment ceux d'Investissement Québec<sup>11</sup>.

Il est important de bien comprendre cet environnement institutionnel, car les critères d'évaluation de plusieurs programmes sont déterminés selon les différentes stratégies et politiques qui les composent. En outre, cela permet de relever des contradictions notables entre, d'une part, les programmes gouvernementaux à vocation de développement durable et, d'autre part, ceux à vocation exclusivement économique, environnementale ou sociale<sup>12</sup> et définis en vertu de stratégies ministérielles. Autrement dit, les objectifs des programmes sectoriels et thématiques ne sont généralement pas arrimés entièrement aux objectifs de la SGDD.

La Grille Éco+ vise à atténuer ces contradictions, autant que possible, et sa conception a été prévue pour que les instances publiques puissent l'adapter à des besoins particuliers, comme des objectifs à la fois sectoriels et durables d'une industrie donnée. Simultanément, Éco+ vise à offrir la possibilité aux utilisateurs, qu'il s'agisse d'entreprises ou d'intervenants, de répondre aux critères de divers programmes ou de différents référentiels sans avoir à refaire un exercice distinct à chaque occurrence.

---

<sup>8</sup> Il était attendu que la SGDD 2015-2020 soit renouvelée avant mars 2021, mais dans le contexte de la pandémie de COVID-19, cette échéance a été reportée à l'automne 2022 : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/developpement-durable/strategie-gouvernementale>.

<sup>9</sup> *Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics.*

<sup>10</sup> Gouvernement du Québec. 2021. *Une vision économique ambitieuse, un Québec qui gagne*, disponible [ici](#).

<sup>11</sup> Voir le tableau synoptique du Plan stratégique 2020-2023 d'Investissement Québec, disponible [ici](#).

<sup>12</sup> Au cours des révisions par les intervenants et de leur évaluation de la grille Éco+, il a été mentionné qu'il serait opportun de distinguer les qualificatifs « social » et « sociétal » à certaines occasions. Par exemple, selon que l'entreprise se penche sur un enjeu de société interne (ex. : santé et sécurité au travail) ou externe (ex. : relation avec les communautés), chaque terme sera plus ou moins approprié. Nous reconnaissons cette nuance mais nous avons adopté le terme social généralement afin d'éviter les confusions et pour faciliter l'utilisation d'Éco+.



## 2) Finance durable et facteurs ESG

Les facteurs ESG ont trait à la divulgation de l'information extrafinancière à teneur environnementale, sociale et de gouvernance. Il n'est pas dans les objectifs de ce rapport de présenter un portrait détaillé du domaine de la finance durable, des stratégies ESG et de leurs critères d'évaluation. Le lecteur dispose à cet effet de plusieurs références, dont celles de l'Organisation des Nations Unies (ONU)<sup>13</sup>, de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE)<sup>14</sup>, du Principles for Responsible Investment (PRI)<sup>15</sup>, ou de CPA Canada<sup>16</sup>. Pour l'heure, l'encadré 2 explique la distinction à faire entre les facteurs ESG et la notion de développement durable qui est retenue dans ce rapport.

La mouvance de la finance durable et des facteurs ESG a déjà amené un grand nombre de sociétés ouvertes (c.-à-d. inscrites en bourse) à mesurer et à divulguer leurs performances extrafinancières. Deux enjeux font cependant émergence présentement. D'abord, à terme, la tendance ESG est appelée à s'étendre aux organisations gouvernementales ainsi qu'aux sociétés fermées. Dans un avenir plus ou moins rapproché, il faudra porter une attention particulière aux PME participant aux chaînes de valeur dont des entreprises font déjà la divulgation relative aux facteurs ESG. Deuxièmement, le système ESG a surtout été conçu pour soutenir les investisseurs dans leur évaluation du risque concernant des entreprises dans lesquelles ils engagent des capitaux. Par conséquent, les facteurs ESG ne visent pas prioritairement à estimer les impacts que l'entreprise exerce sur son environnement externe (environnement naturel, économie nationale, enjeux sociaux et communautaires), mais plutôt, à l'inverse, d'informer l'investisseur quant aux risques que comporte l'environnement externe pour l'entreprise<sup>17</sup>.

Il est attendu que l'initiative internationale mettant en place le nouveau Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board [ISSB])<sup>18</sup> uniformisera l'application des critères ESG et facilitera le traitement des enjeux soulevés ci-dessus. Cette initiative, sous l'égide de la fondation IFRS (International Financial Reporting Standards) qui assure déjà la supervision des référentiels comptables, compte l'un de ses principaux bureaux à Montréal. Il s'agit donc d'une opportunité pour le Québec de bien positionner ses organismes publics et ses entreprises privées dans ce nouveau contexte.

---

<sup>13</sup> The Global Compact. 2004. *Who Cares Wins: Connecting Financial Markets to a Changing World*, disponible [ici](#).

<sup>14</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2020. *ESG Investing: Practices, Progress and Challenges*, disponible [ici](#).

<sup>15</sup> Principles for Responsible Investing (PRI). 2016. *A Practical Guide to ESG Integration for Equity Investing*, disponible [ici](#).

<sup>16</sup> CPA Canada. 2021. *Intégrer les facteurs ESG pour créer de la valeur à long terme : cinq étapes pour l'élaboration d'une stratégie ESG*, disponible [ici](#).

<sup>17</sup> Principles for Responsible Investing (PRI). 2017. *The SDG Investment Case*, disponible [ici](#).

<sup>18</sup> <https://www.ifrs.org/groups/international-sustainability-standards-board/#resources>

L'annexe A présente brièvement la structure du cadre normatif ISSB, incluant les référentiels qui le composeront.

### *Encadré 2. Les facteurs ESG et le développement durable sont-ils des équivalents ?*

*Non, pas exactement. Tout d'abord, il est généralement reconnu que la notion de développement durable trouve son origine dans le Rapport Brundtland<sup>a</sup> de 1987, alors que les facteurs ESG ont été créés au milieu des années 2000, sous l'impulsion du Global Compact de l'ONU<sup>b</sup>. Cependant, la mise en œuvre des facteurs ESG a plutôt pris forme dans la dernière décennie avec, entre autres, le développement d'indices et de pointages par des firmes spécialisées, destinés principalement au milieu boursier. Mais au-delà des origines des concepts, les différences les plus notables entre les notions de développement durable et de facteurs ESG concernent leur portée. Les facteurs ESG sont opérationnalisés surtout dans la perspective de gestion des risques des investisseurs, alors que la notion de développement durable en appelle davantage aux impacts des activités économiques sur le bien-être général des citoyens et des communautés. Ainsi, le suivi des facteurs ESG n'a pas été élaboré autant pour limiter les impacts des entreprises sur la société (c.-à-d. ses externalités négatives) que pour assurer une veille de leur exposition aux risques extrafinanciers, comme des événements climatiques extrêmes<sup>d,e,f</sup>. Une autre distinction notable réside dans la prise en considération des éléments et des indicateurs économiques. Dans la philosophie des facteurs ESG, on retient implicitement l'hypothèse que l'entreprise enregistrant de bons résultats financiers contribue aux objectifs économiques d'une entité plus large (une région, un État, etc.) et dans cet esprit, des indicateurs économiques ne sont pas inclus parmi les facteurs ESG. En contrepartie, le cadre d'analyse du développement durable tient compte d'indicateurs macroéconomiques (p. ex. : le niveau et la distribution de richesse), plutôt que de se limiter aux critères de rentabilité financière de l'entreprise.*

*En considérant simultanément les trois dimensions de l'économie, de l'environnement et de la société, le développement durable intègre davantage leurs interactions et il appréhende mieux les effets tangibles et intangibles des externalités, ce que l'entreprise ne fait pas intrinsèquement.*

- a. Commission mondiale sur l'environnement et le développement. 1987. Our Common Future, disponible [ici](#).*
- b. The Global Compact. 2004. Who Cares Wins: Connecting Financial Markets to a Changing World, disponible [ici](#).*
- c. Parmi d'autres : [Beyond Ratings](#), [Factset](#), [Moody's](#), [MSCI](#), [Refinitiv](#), [S&P Global](#), [Sustainalitics](#).*
- d. Bloomberg. 2021. The ESG Mirage, disponible [ici](#).*
- e. Investopedia. 2022. ESG, SRI, and Impact Investing: What's the Difference?, disponible [ici](#).*
- f. S&P Global. 2022. Transparency and Impact: The Essential Principles of ESG, disponible [ici](#).*

La conception de la Grille Éco+ a été réalisée en considérant ces développements récents de deux façons. En premier lieu, il est anticipé que l'adoption des facteurs ESG ne s'effectuera pas dans une perspective de très court terme pour plusieurs entreprises. Selon leur secteur, leur taille et la nature de leurs activités, elles devront adopter concrètement les facteurs ESG dans quelques mois, voire quelques années pour plusieurs d'entre elles. Ainsi, Éco+ permet aux organisations de planifier dès maintenant l'adoption graduelle des facteurs ESG, même si elles n'auront pas à se plier formellement aux normes avant un certain temps. Ce faisant, à plus court terme, les entreprises qui utiliseront Éco+ en tireront des bénéfices à l'égard d'autres référentiels ayant d'autres critères d'évaluation, comme ceux des programmes d'aide financière ou des appels d'offres. Deuxièmement, par ses composantes<sup>19</sup> et ses thèmes, la Grille Éco+ est prête à utiliser dès maintenant pour la préparation des PME faisant partie, à titre de fournisseurs, de chaînes de valeur dont les clients demanderont bientôt de faire rapport sur certains critères ESG<sup>20</sup>.

### 3) Objectifs de développement durable de l'ONU

Les objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU)<sup>21</sup>, adoptés en 2015 en visant l'horizon 2030, sont au nombre de 17 et se traduisent par 169 cibles. Les ODD sont la référence internationale en matière de développement durable et d'ailleurs, la SGDD du Québec s'en inspire de façon importante.

Les cibles accompagnant les ODD considèrent les impacts sur les conditions de vie des individus et de leurs communautés, alors que les facteurs ESG se concentrent davantage sur les risques auxquels s'exposent les entreprises. Afin de réconcilier ces deux approches, une tendance croissante consiste à intégrer les ODD et les facteurs ESG à l'échelle des entreprises. Plusieurs outils ont été développés à cette fin, dont les suivants :

- SDG Compass<sup>22</sup> (Global Reporting Initiative [GRI] – United Nations Global Compact – World Business Council for Sustainable Development [WBCSD])<sup>23</sup>;
- IRIS+ (Global Impact Investing Network [GIIN])<sup>24</sup>;
- Science Based Targets (Carbon Disclosure Project [CDP] – United Nations Global Compact – World Resources Institute – World Wild Fund [WWF])<sup>25</sup>;

<sup>19</sup> Dans ce rapport, le terme « composante » doit être compris comme l'équivalent de « dimension » du développement durable (voir note 6).

<sup>20</sup> Cette occurrence arrivera potentiellement en premier à propos de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce sera le cas des entreprises qui doivent faire rapport de leurs émissions en incluant celles de leurs fournisseurs (portées 2 et 3 des protocoles de mesure des émissions de GES).

<sup>21</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

<sup>22</sup> <https://www.unglobalcompact.org/library/3101>

<sup>23</sup> <https://www.wbcsd.org/Programs/People-and-Society/Sustainable-Development-Goals>

<sup>24</sup> <https://iris.thegiin.org/>

<sup>25</sup> <https://sciencebasedtargets.org/>

- Mesures de capitalisme des parties prenantes (Stackholder Capitalism – Forum économique mondial)<sup>26</sup>;
- Guide pratique relatif aux indicateurs de base pour les rapports des entités portant sur leur contribution à la mise en œuvre des objectifs de développement durable [Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)]<sup>27</sup>.

Ces références et outils orientent les entreprises vers des approches intégrées tenant compte des impacts qu'elles ont sur leur milieu en plus des risques auxquels elles s'exposent. Cette dualité « ESG-ODD » se manifeste par exemple avec les enjeux climatiques, alors que les entreprises peuvent agir autant à l'égard de la lutte (réduction des impacts sur les individus) que de l'adaptation (réduction des risques pour l'entreprise) aux changements climatiques. Pour ce qui est des indicateurs proposés dans le chiffrier de la Grille Éco+, ils ont été tirés du Guide pratique de la CNUCED.

L'approche développée par les initiatives citées ci-dessus a grandement inspiré le développement d'Éco+. Cette grille a été élaborée avec le souci omniprésent de pouvoir aborder autant les impacts engendrés par les activités de l'entreprise que les risques que celle-ci doit gérer. Par conséquent, les composantes et les thèmes inclus dans la grille permettent l'évaluation en financement durable d'une façon se prêtant autant aux approches liées aux ODD qu'aux facteurs ESG. Cette polyvalence fait en sorte que la Grille Éco+ peut être exploitée par des utilisateurs et des évaluateurs qui évoluent dans des contextes d'application variés (p. ex. l'évaluation à l'intérieur d'un programme ou d'un appel d'offres par rapport à la préparation générale de financement durable).

#### 4) Outils d'évaluation spécifiques

Notre recherche a permis de constater qu'une panoplie d'outils existent déjà au Québec, parfois publiquement, parfois privément. À ce titre, il faut d'abord mentionner la grille d'analyse de développement durable qui a été conçue par la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)<sup>28</sup>. Avec ses 6 dimensions, 40 thèmes et 166 indicateurs, cette grille est assurément la référence de base au Québec en matière de développement durable et elle peut servir à l'élaboration de diverses applications. Toutefois, en observant les principes de polyvalence et d'efficacité opérationnelle, elle ne répond pas précisément aux besoins du présent projet. D'une façon plus appliquée, le Centre québécois de développement durable (CQDD) propose un guide pratique en financement responsable

<sup>26</sup> Forum économique mondial (FEM). 2020. *Measuring Stakeholder Capitalism Towards Common Metrics and Consistent Reporting of Sustainable Value Creation*, disponible [ici](#).

<sup>27</sup> <https://unctad.org/webflyer/guidance-core-indicators-entity-reporting-contribution-towards-implementation-sustainable>

<sup>28</sup> Riffon, O., D. Tremblay et C. Villeneuve. 2016. *Comment réaliser une analyse de développement durable ? Guide d'utilisation de la Grille d'analyse de développement durable*. Université du Québec à Chicoutimi, disponible [ici](#).

pour les organismes de développement économique<sup>29</sup>. Orienté davantage vers les organismes au champ d'action local et régional, celui-ci représente aussi une référence de grande valeur au Québec et sa lecture est vivement recommandée préalablement à la mise en application de la Grille Éco+. Cette même recommandation s'applique concernant la norme BNQ 21000 du Bureau de la normalisation du Québec (BNQ). Ces ouvrages du CQDD et du BNQ sont certainement des références pour les entreprises souhaitant entreprendre une démarche de développement durable et l'inscrire dans leur modèle d'affaires. Éco+ ne met pas l'accent sur la préparation stratégique nécessaire avant l'adoption d'une démarche de développement durable et, par conséquent, le guide du CQDD et la norme BNQ 21000 répondent à la nécessité de franchir cette étape préliminaire. Cela dit, la Grille Éco+ qui est proposée développe davantage certains aspects techniques qui sont peu abordés dans les autres références, notamment le mécanisme de pondération qui doit être fait dans un processus d'évaluation.

La recherche menée dans le cadre de notre projet a permis de recenser une foule d'autres outils à portée diverse (parfois thématique, parfois sectorielle), mais qui couvrent rarement un spectre aussi large que le propose Éco+. Par exemple, plusieurs outils d'analyse ou d'évaluation mettent l'accent sur l'adoption de pratiques protégeant l'environnement dans une industrie donnée, mais sans assurer l'analyse de la composante sociale de son développement durable. D'autres visent l'adoption de pratiques d'innovation, dont le virage numérique, mais sans prévoir une évaluation à caractère environnemental. Le diagramme présenté à l'annexe B donne un aperçu de la variété d'outils et d'incitatifs offerts aux entreprises du Québec. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, soulignons-le, et le lecteur en apprendra davantage en se référant aux répertoires mis en ligne par les ministères de l'Économie et de l'Innovation (MEI)<sup>30</sup> et des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)<sup>31</sup>.

Cet ensemble d'outils disparates affiche une très grande hétérogénéité, si bien qu'il en résulte des difficultés importantes, dont deux qu'il faut souligner. Premièrement, la discordance entre les critères d'évaluation de ces références engendre une confusion chez plusieurs dirigeants d'entreprises comme chez les intervenants qui les accompagnent. Conséquemment, un outil unique répondant à une diversité d'exigences de qualification réparties dans autant de programmes représente une forte valeur ajoutée. C'est ce que propose Éco+ en s'inspirant de plusieurs outils pratiques et de références internationales intégrant à la fois les dimensions du développement durable et les facteurs ESG. La deuxième

---

<sup>29</sup> Gagnon, N., M. Tremblay et S. Bergeron. 2021. *Financement responsable – Guide pratique destiné aux organismes de développement économique régional*. Centre québécois de développement durable, disponible [ici](#).

<sup>30</sup> [https://www2.gouv.qc.ca/portail/quebec/developpementDurable2?action=filtrer&d=developpementDurable&buttonNumber=1&motsCles=&nombreResultatsParPage=10&selectTriageAffichage=tri\\_par\\_ordre\\_alphabetique&nombreDePages=0&pagePrecedent=1&pageCourant=1&pageSuivant=1](https://www2.gouv.qc.ca/portail/quebec/developpementDurable2?action=filtrer&d=developpementDurable&buttonNumber=1&motsCles=&nombreResultatsParPage=10&selectTriageAffichage=tri_par_ordre_alphabetique&nombreDePages=0&pagePrecedent=1&pageCourant=1&pageSuivant=1).

<sup>31</sup> <https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/developpement-durable/repertoire-doutils-gouvernementaux-pour-le-developpement-durable-municipal/>.

difficulté d'importance touche le défi de la pondération. Tout l'esprit du développement durable repose dans cet exercice puisqu'il s'agit d'une recherche d'équilibre entre les trois dimensions. C'est ce que fait un mécanisme de pondération, mais il est forcément absent d'un écosystème de programmes enchevêtrés et sans vase communicant. La Grille Éco+ répond à cette difficulté en prévoyant un mécanisme de pondération entre les composantes et les thèmes qui la structurent.

## L'atteinte des objectifs grâce à la polyvalence et à l'efficacité

Compte tenu du contexte présenté à la section précédente, le cœur de notre étude a consisté à agréger et à structurer l'information issue de très nombreuses références comportant elles-mêmes un grand nombre de critères particuliers. L'ensemble des travaux menés par l'équipe de l'IDQ a été ponctué de rencontres avec de nombreux intervenants, notamment les représentants de SWITCH. En tout et partout, plus d'une trentaine d'intervenants, du secteur public comme du secteur privé, ont pu exprimer leurs commentaires et leurs suggestions à l'équipe de projet. Ces rencontres ont permis de valider certains arbitrages. Par exemple, dans sa version dynamique, la Grille Éco+ n'impose pas un calcul de pondération unique, mais propose plutôt quatre schèmes de pondération où l'utilisateur a la latitude d'accorder une priorité relative à l'une ou l'autre des composantes, sans jamais pouvoir exclure l'une de celles-ci. Les consultations avec les intervenants ont aussi permis de circonscrire la portée de la Grille Éco+, notamment au regard du nombre potentiel d'indicateurs. La volonté clairement exprimée étant d'aboutir à un nombre d'indicateurs limité et fonctionnellement efficace, cette consigne définissait *de facto* les limites à la structure de la grille en amont (c.-à-d. le nombre de composantes et de thèmes).

Partant des consultations avec les intervenants et de l'agrégation des sources d'information, nous avons élaboré le cadre conceptuel de la Grille Éco+ en observant deux principes directeurs : 1) la polyvalence face à une multitude de référentiels et 2) l'efficacité opérationnelle. En fonction également des objectifs particuliers présentés d'entrée de jeu, la Grille Éco+ devait servir les besoins des entreprises de différentes tailles, dans divers secteurs. Enfin, Éco+ doit être exploitable autant dans un contexte d'évaluation, par exemple dans le cadre d'un programme, que d'accompagnement dans la transition verte des entreprises.

La structure de l'outil présentée à la figure 2 a été élaborée en observant ces principes directeurs et ces objectifs. Évidemment, l'exercice n'avait pas pour but de recenser toutes les références et tous les critères, une tâche pratiquement impossible de toute façon pour qui veut produire un outil opérationnel<sup>32</sup>. La structure d'Éco+ vise plutôt à permettre une

---

<sup>32</sup> À titre d'exemple, le *SDG Compass*, relatif aux ODD de l'ONU, présente un inventaire des indicateurs d'entreprises qui peuvent être utilisés et cet inventaire se déploie en plus de 1500 éléments (<https://sdgcompass.org/business-indicators/>). Pour sa part, le référentiel SASB (*Sustainability Accounting*

préparation qui tient compte des principaux référentiels et des priorités gouvernementales du Québec, et ce, autant à l'égard des dimensions économiques, environnementales que sociales. Ces trois dimensions forment d'ailleurs le premier niveau de la structure, soit les composantes, dans une perspective traditionnelle du concept de développement durable. Les composantes sont par la suite subdivisées en thèmes qui, eux-mêmes, se matérialisent enfin par les indicateurs.

La figure 3 illustre une version statique de la Grille Éco+, tandis que les annexes C et D présentent la feuille principale du chiffrier de la version dynamique ainsi que le rapport synthèse généré au terme de l'évaluation. Mentionnons que la version dynamique se distingue principalement par le fait que les calculs de pondération et de notation y sont automatisés. Ce rapport se voulant davantage une présentation descriptive, les utilisateurs éventuels de la Grille Éco+ trouveront tous les détails techniques nécessaires dans les instructions accompagnant le chiffrier.

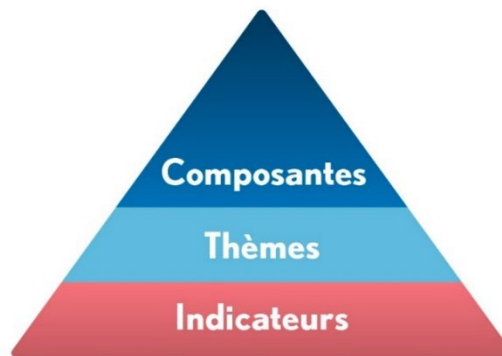


Figure 2. Structure de la Grille Éco+ : composantes, thèmes et indicateurs

---

*Standards Board*) auquel se réfère souvent le milieu de la finance durable et des facteurs ESG, offre 77 recueils de normes répartis en 11 industries (<https://www.sasb.org/standards/download/?lang=en-us>). Il ne s'agit que de deux exemples parmi plusieurs autres.

<i>Composantes</i>	<i>Thèmes</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Remarques</i>
Économie	Formation et gestion de la main-d'œuvre	Un groupe d'indicateurs classés par composante est disponible dans les bibliothèques de la Grille Éco+ dynamique.	L'utilisateur mentionne dans cet espace toute remarque pertinente, pour son propre suivi ou celui d'un utilisateur tiers.
	Innovation		
	Productivité		
	Solde commercial de l'entreprise		
Environnement	Adaptation et lutte aux changements climatiques		
	Biodiversité		
	Économie circulaire		
	Gestion et conservation de l'eau		
Société	Communautés et cohabitation		
	EDI – Équité, diversité et inclusion		
	Gouvernance		
	Santé et sécurité au travail		

Figure 3. Version statique de la Grille Éco+

En terminant, il faut souligner qu'Éco+ a subi un processus d'évaluation auprès de plusieurs intervenants, en plus des consultations évoquées précédemment. Ainsi, la préparation et le développement de la grille ont été réalisés dans le cadre de plusieurs séances de travail, mais une autre séquence de consultations a eu lieu lors du processus d'évaluation de l'outil. L'encadré 3 donne plus de détails au sujet de ce processus et les dernières modifications à la Grille Éco+ qui en ont découlé.



### *Encadré 3. Processus d'évaluation de la Grille Éco+*

L'équipe de projet a soumis Éco+ à l'évaluation de plusieurs intervenants. Au nombre de ceux-ci, quatre entreprises recrutées par le Conseil du patronat du Québec ont donné leur appréciation de l'outil. De plus, les évaluations de quatre organisations publiques et gouvernementales ont été recueillies et ont enrichi l'outil. Sans faire une énumération exhaustive des commentaires et des évaluations reçues, les éléments suivants relatent les principaux changements induits par le processus d'évaluation :

- Il importe que les entreprises inscrivent l'utilisation d'un outil comme Éco+ dans un exercice plus large de réflexion au regard de l'adoption du développement durable au sein de l'entreprise, de sa planification stratégique et de son modèle d'affaires. Cette considération est inscrite plus clairement dans les instructions du chiffrier d'Éco+, et ce, en faisant référence aux ouvrages du CQDD et du BNQ.
- La version de travail du chiffrier comportait trop peu d'indicateurs tirés des ODD de l'ONU. À la suggestion de plusieurs intervenants, plusieurs indicateurs propres aux ODD ont été ajoutés dans les bibliothèques d'indicateurs (voir la figure 3 au sujet des bibliothèques).
- Il peut être difficile de sélectionner les indicateurs appropriés pour les entreprises débutantes en matière de développement durable. Par conséquent, en plus des bibliothèques d'indicateurs permettant aux utilisateurs de sélectionner ceux de leurs choix, il est possible d'opter pour une présélection de 12 indicateurs répartis dans les trois composantes et les quatre thèmes du développement durable dans la Grille Éco+.

## Notre point d'arrivée : un outil d'analyse pour tous

Le résultat final du projet se traduit par un chiffrier qui constitue la version dynamique de la Grille Éco+. Cependant, une représentation statique de la grille est aussi possible en morcelant la figure 3, présentée précédemment, en trois grands blocs (tableaux 1 à 3 ci-dessous). Ceux-ci détaillent davantage les thèmes inclus dans chaque composante d'Éco+, et le tout est accompagné d'exemples d'indicateurs pour illustrer concrètement son application.

Par ailleurs, les lignes qui suivent offrent certaines précisions concernant la pondération, les indicateurs et l'évaluation prévue dans la version dynamique de la grille, afin d'aider à faire le lien entre la présentation statique de la Grille Éco+ et sa version dynamique.

### 1) Pondération imbriquée

La version dynamique de la Grille Éco+ obéit à un processus de pondération que l'on peut qualifier d'imbriquée. Ainsi, dans un premier temps, l'utilisateur peut attribuer la priorité à l'une des trois composantes de la Grille Éco+, jusqu'à une certaine limite. Ensuite, la pondération obéit à une imbrication, c'est-à-dire que partant de la pondération entre les composantes établies précédemment, les thèmes sont pondérés à l'intérieur de chaque composante. Il en résulte un pointage unique final, avec la contrainte qu'aucune des trois composantes ne peut être exclue intégralement de l'évaluation. Les thèmes, quant à eux, peuvent atteindre le nombre de quatre par composante, et il n'est pas requis d'évaluer chacun de ceux-ci. Cependant, une évaluation doit être faite pour au moins un thème afin qu'aucune composante ne soit exclue. Selon le nombre de thèmes retenus, une pondération est automatiquement attribuée. Ainsi, si trois thèmes sont sélectionnés dans une composante, ils reçoivent chacun une pondération de 33 %, alors que celle-ci est plutôt de 25 % s'ils sont au nombre de quatre<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> Plus de détails techniques sont inclus dans le chiffrier de la grille Éco+ dynamique.

Tableau 1. Composante Économie d'Éco+ – version statique

Économie		
Thèmes	Explications	Exemples d'indicateurs
Formation et gestion de la main-d'œuvre	Le thème de la formation et de la gestion de la main-d'œuvre a trait davantage à des performances de gestion (p. ex. le taux de roulement des effectifs) qu'à des éléments sociaux (p. ex. l'équité) qui, eux, sont considérés dans la composante Société (tableau 3).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'emploi, soit la réduction du % d'emplois de faible qualité dans l'entreprise<sup>a</sup></li> </ul>
Innovation	L'innovation est souvent associée à l'adoption de nouvelles technologies de production ou aux activités de R-D, mais elle touche aussi d'autres dimensions de l'entreprise, comme la commercialisation ou les services de gestion et d'information.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Part des dépenses en R-D en % des revenus<sup>b</sup></li> <li>• Évaluation de la maturité numérique de l'entreprise<sup>c</sup></li> </ul>
Productivité	La productivité peut être mesurée à l'échelle de l'entreprise d'une façon similaire qu'à une échelle macroéconomique (c.-à-d. PIB/heures travaillées). Un équivalent est de rapporter une mesure de rentabilité aux heures travaillées sur l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéfices d'exploitation par heure travaillée (\$/h)</li> </ul>
Solde commercial de l'entreprise	Ce thème vise à mesurer la contribution de l'entreprise au solde commercial national du Québec et à l'approvisionnement québécois. Il se mesure par la baisse de ses importations (machineries et équipement, approvisionnements, systèmes d'information et de gestion) ou par la hausse de ses exportations. La mesure peut être prise par rapport au volume d'affaires habituel, à l'historique ou en comparant avec le secteur d'activité lorsque possible.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur des exportations en % des ventes</li> <li>• Valeur des achats québécois en % des dépenses totales</li> </ul>

<sup>a</sup> Selon la définition de l'Institut de la statistique du Québec, disponible [ici](#).

<sup>b</sup> Inspirée de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation, disponible [ici](#).

<sup>c</sup> Programme Audit industrie 4.0, disponible [ici](#).

Tableau 2. Composante Environnement d'Éco+ – version statique

Environnement		
Thèmes	Remarques	Exemples d'indicateurs
Adaptation et lutte aux changements climatiques	L'adaptation aux changements climatiques inclut les pratiques que l'entreprise adopte pour se prémunir contre les événements climatiques comportant un risque matériel sur ses activités. La lutte aux changements climatiques inclut les pratiques que l'entreprise adopte pour réduire ses émissions de gaz à effets de serre (GES).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lutte, soit les émissions directes de GES (tonnes CO<sub>2</sub>/\$ vente)<sup>a</sup></li> </ul>
Biodiversité	La biodiversité est l'un des thèmes environnementaux pour lesquels il est le plus difficile de faire un suivi systématique et mesuré. Toutefois, les acteurs de la finance durable se penchent sérieusement sur ce défi, entre autres au Québec <sup>b</sup> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>Superficies des zones d'habitat protégées ou restaurées<sup>c</sup></li> </ul>
Économie circulaire	Le concept d'économie circulaire peut être défini de façon large, mais il est aussi nécessaire de le traduire par des indicateurs concrets afin d'en mesurer le progrès. Il se rapporte à un système économique où les processus n'aboutissent pas linéairement à la mise au rebut des produits, mais revalorisent plutôt ceux-ci dans un processus circulaire où ils se transforment en ressources.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de contenu recyclé<sup>d</sup></li> <li>Adoption de la norme ISO 14040:2006 (Management environnemental – Analyse du cycle de vie)<sup>e</sup></li> </ul>
Gestion et conservation de l'eau	Comme son nom l'indique, le thème qui s'attarde à l'enjeu de l'eau peut être suivi autant sous l'angle de la gestion (exploitation) que de sa conservation. Il vise à ce que l'entreprise fasse une gestion active de ses interactions avec les ressources en eau, autant au regard de ses prélèvements que de ses rejets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consommation d'eau (litres/\$ de vente)<sup>f</sup></li> </ul>

<sup>a</sup> Global Reporting Initiative – Standard GRI 305-1 : Émissions directes de GES (champ d'application 1).

<sup>b</sup> <https://www.fondaction.com/nouvelles/capital-naturel/>

<sup>c</sup> Global Reporting Initiative – Standard GRI 304-3 : Habitats protégés ou restaurés.

<sup>d</sup> [IRIS, 2021. Percent Recycled Materials \(PD9364\). v5.2.](https://www.iso.org/fr/standard/37456.html)

<sup>e</sup> <https://www.iso.org/fr/standard/37456.html>

<sup>f</sup> [IRIS, 2021. Water Consumed: Total \(OI1697\). v5.2.](https://www.iso.org/fr/standard/37456.html)

Tableau 3 Composante Société d'Éco+ – version statique

Société		
Thèmes	Remarques	Exemples d'indicateurs
Communautés et cohabitation	Les relations de l'entreprise avec les communautés locales et la cohabitation avec celles-ci sont des enjeux qui ont une portée différente selon les secteurs. Par exemple, dans le cas du secteur des matières premières (exemple ci-contre), ce thème peut avoir des répercussions considérables sur la capacité de création de valeur de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage de réserves prouvées et probables sur des terres autochtones ou à proximité de celles-ci<sup>a</sup></li> </ul>
Équité, diversité et inclusion (EDI)	La question de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) en entreprise est fort complexe parce qu'elle relève du système des valeurs. Néanmoins, de plus en plus de références voient le jour afin d'appuyer les dirigeants d'entreprises dans leurs méthodes pour mesurer l'EDI et favoriser des progrès sur cet enjeu qui prend une importance grandissante dans la société.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion (%) des groupes ciblés (Autochtones, femmes, groupes racisés, personnes en situation de handicap, genre, orientation sexuelle, etc.) parmi les dirigeants et l'ensemble des employés<sup>b</sup></li> </ul>
Gouvernance	Ce thème est en soi l'un des trois éléments composant les facteurs ESG. Dans une perspective de développement durable, cependant, il a été convenu de l'intégrer à la dimension sociale. Ce thème porte en effet sur l'interaction entre l'entreprise et la société, puisqu'on y inclut le respect de certaines valeurs sociales (p. ex. l'absence ou l'évitement de la corruption).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à des pratiques contraires à l'éthique<sup>c</sup></li> </ul>
Santé et sécurité au travail	Longtemps appréhendées sous l'angle des conditions de travail et de la gestion des ressources humaines, les questions de santé et de sécurité au travail débordent désormais ce cadre en considérant les enjeux de santé mentale. C'est ainsi que le thème de la santé et la sécurité au travail est inclus dans la composante sociale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certification à la norme ISO 45001</li> </ul>

<sup>a</sup> SASB – Norme EM-MM-210a.2. ([https://www.sasb.org/wp-content/uploads/2018/11/Metals\\_Mining\\_Standard\\_2018\\_fr.pdf](https://www.sasb.org/wp-content/uploads/2018/11/Metals_Mining_Standard_2018_fr.pdf)).

<sup>b</sup> Banque de développement du Canada. *Modèle de rapport sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) pour les commandités au Canada*, disponible [ici](#).

<sup>c</sup> SASB – Norme FN-IB-510a.1 ([https://www.sasb.org/wp-content/uploads/2018/11/Investment\\_Banking\\_Brokerage\\_Standard\\_2018\\_fr.pdf](https://www.sasb.org/wp-content/uploads/2018/11/Investment_Banking_Brokerage_Standard_2018_fr.pdf)).

## 2) Indicateurs

Les indicateurs qu'il serait possible d'énumérer au regard du développement durable ou du financement durable sont d'un nombre presque incalculable (voir note 32). Par conséquent, nous avons cherché un moyen d'offrir les références opportunes en matière d'indicateurs, sans alourdir indûment la Grille Éco+. La version dynamique comprend donc des bibliothèques d'indicateurs par composante qui, loin d'être exhaustives, regroupent plutôt les indicateurs qui sont les plus polyvalents possible et, par conséquent, qui guident l'utilisateur de la façon la plus adéquate. Par exemple, si celui-ci a sélectionné le thème de la lutte aux changements climatiques, il est aisé de comprendre qu'un indicateur de réduction des émissions de GES est incontournable. Par conséquent, la bibliothèque Environnement propose certains indicateurs génériques de réduction des émissions de GES, mais il demeure de la responsabilité de l'utilisateur d'approfondir la question par la suite, en fonction du secteur et de la taille de l'entreprise concernée.

La sélection des indicateurs dans les bibliothèques a été effectuée en observant le souci d'efficacité opérationnelle et d'adaptabilité. Ainsi, l'évaluation que permet Éco+ devrait pouvoir se réaliser sur la base d'indicateurs qui s'appliquent aux entreprises de tous les secteurs et de toutes les tailles. À cet effet, le Tableau 4 présente les motifs d'inclusion et d'exclusion des indicateurs issus des principaux référentiels consultés. Les indicateurs du GRI (Global Reporting Initiative) et de l'IRIS+ du GIIN (Global Impact Investing Network) sont ceux qui répondent le mieux aux besoins de notre exercice. Évidemment, les politiques et les programmes gouvernementaux du Québec constituent une référence omniprésente d'indicateurs, en particulier concernant la dimension économique. En fin de compte, la version dynamique de la Grille Éco+ permet l'exploitation d'un minimum de trois indicateurs jusqu'à un maximum de 24 indicateurs. De cette façon, l'utilisateur peut réaliser une évaluation complète en retenant un nombre varié d'indicateurs, sans se voir imposer une structure rigide.

*Tableau 4. Motifs d'inclusion et d'exclusion dans les bibliothèques d'Éco+ des indicateurs issus des principaux cadres et référentiels*

Cadres/Référentiels	Motifs d'inclusion/d'exclusion
GRI	Le GRI renferme une foule d'indicateurs touchant les trois dimensions du développement durable. Ce cadre est une référence très estimée parmi tous les cadres extrafinanciers et ses indicateurs sont omniprésents dans les bibliothèques d'Éco+. L'un des plus grands avantages des indicateurs du GRI réside dans leur caractère générique. Il est en effet aisé de sélectionner des indicateurs qui ne s'appliquent pas exclusivement à un secteur, mais bien aux entreprises de toute industrie.

Cadres/Référentiels	Motifs d'inclusion/d'exclusion
GIIN – IRIS+	La banque d'indicateurs du GIIN, nommée IRIS+, est très riche en indicateurs génériques qui touchent tous les thèmes d'Éco+. La particularité de ces indicateurs est qu'ils incluent les mesures d'impact et non seulement de risque.
SASB	Tout comme le GRI, le cadre normatif SASB est une des références les plus évoquées en finance durable. Ces indicateurs sont nombreux, riches et très élaborés. Toutefois, ils sont de nature sectorielle et, par conséquent, sont beaucoup moins flexibles que ce qui est recherché pour la Grille Éco+. Néanmoins, les bibliothèques de celle-ci en retiennent plusieurs à titre d'exemples. De plus, l'utilisateur est invité à consulter ce cadre pour en tirer les indicateurs sectoriels voulus.
CDP	Ces cadres se concentrent essentiellement sur l'enjeu des changements climatiques, en particulier sur la lutte aux changements climatiques par la réduction des GES. Ils aboutissent pratiquement tous au même protocole en la matière, soit le <a href="#">Greenhouse Gas Protocol</a> (GHG Protocol). Pour cette raison, la bibliothèque Environnement d'Éco+ retient le GHG Protocol, mais pas d'autre indicateur particulier émanant de ces cadres. La seule exception est l'indicateur de prix interne du carbone qui est proposé dans le TCFD.
CDSB	
TCFD	
Science Based Targets	
SDG Compass	Ce répertoire inclut une très vaste gamme d'indicateurs de développement durable (voir note 32). Or, en l'explorant en profondeur, l'utilisateur réalise que très souvent, ce sont les indicateurs du GRI qui y sont donnés en référence.
Guide pratique (CNUCED)]	Ce guide propose des indicateurs précis et concrets à intégrer au contexte des entreprises et des organisations (voir la note 27).

### 3) Échelle d'évaluation

Le processus d'évaluation est toujours fort complexe dans la perspective de développement durable. Outre l'exercice de pondération à prévoir, il y a le choix difficile à faire entre l'évaluation de la performance et celle de la démarche. Dans le contexte d'un outil qui vise à répondre particulièrement aux besoins des PME, cette question est primordiale. En effet, la grande hétérogénéité que présente le milieu des PME, entre autres concernant la taille et le secteur des entreprises, rend l'évaluation de la performance très ardue, sinon impossible. Qui plus est, l'ensemble des intervenants consultés ont toujours insisté sur la nécessité que l'outil ne soit pas instrumentalisé aux fins d'un processus éliminatoire. Autrement dit, la Grille Éco+ ne doit pas punir les entreprises qui n'ont que peu ou pas progressé dans leur démarche de développement durable. Elle doit plutôt viser à inciter les organisations et les entreprises à s'inscrire dans la transition verte. En contrepartie, Éco+ permettra aux utilisateurs et aux intervenants de détecter les entreprises qui n'allouent pas les ressources nécessaires à cette

transition, ni n'en montrent la volonté, et qui ne devraient pas bénéficier d'un accompagnement indéfini.

En retenant ces considérations, l'échelle d'évaluation prévue dans Éco+ mesure le degré d'avancement de la démarche, en regard d'un indicateur, et non pas la performance mesurée par le résultat de cet indicateur. Le tableau 1 présente cette échelle, et nous précisons que les notes attribuées le sont selon un processus automatisé dans l'outil dynamique.

*Tableau 5. Échelle de notation des indicateurs*

Notation		Explications
Qualitative	Quantitative	
Excellent	100 %	L'entreprise mesure l'indicateur de performance et en fait le suivi depuis assez longtemps pour être reconnue comme une référence dans son secteur.
Au-dessus des attentes	75 %	L'entreprise mesure déjà l'indicateur de performance et elle peut en assurer le suivi. <sup>46</sup>
Conforme aux attentes	50 %	L'entreprise est en voie d'implanter la mesure et le suivi de l'indicateur de performance (implantation effective dans moins d'un an).
En dessous des attentes	25 %	L'entreprise a entrepris une réflexion avec ses parties prenantes pour considérer le thème et en faire le suivi par l'indicateur sélectionné.
Médiocre	0 %	L'entreprise n'a pas entrepris, ni ne planifie d'entreprendre, une réflexion avec ses parties prenantes pour considérer le thème. <sup>47</sup>

Une dernière remarque est nécessaire au sujet du mécanisme de pointage dans Éco+ et de la note maximale potentielle. Les utilisateurs remarqueront, à l'usage, qu'il est très difficile d'atteindre une note élevée dans le cadre de l'évaluation par Éco+. En fait, la note de 100 % ne peut s'obtenir que par une évaluation où la notation « Excellent » est inscrite à chacun des 24 indicateurs, soit le maximum utilisable potentiellement. Cette caractéristique n'a aucunement pour but de rendre l'évaluation restrictive ou encore, de donner l'impression que l'excellence serait inatteignable en matière de financement durable. De plus, la note obtenue en fin d'évaluation doit être appréciée de façon relative, c'est-à-dire par rapport à une référence connue. Cette référence peut être la note moyenne d'un groupe d'entreprises ayant déjà effectué l'évaluation ou encore le pointage d'une période précédente de l'entreprise évaluée. En fonction de la référence utilisée, un pointage relativement faible ne

<sup>46</sup> L'entreprise détenant une certification ou une attestation octroyée et vérifiée par une partie tierce (ex. : norme ISO) devrait obtenir automatiquement cette évaluation.

<sup>47</sup> La note « Médiocre » signifie qu'il est opportun que l'entreprise considère plus tôt que tard le thème concerné, compte tenu de la nature de ses activités, de son milieu d'affaires ou de la communauté où elle est présente.



signifie pas un échec – en fait, cela peut même constituer un progrès remarquable dans certains cas.

Cela dit, il faut reconnaître que la démarche de développement durable n'est pas aisée et qu'il faut du temps avant d'afficher de bonnes performances dans toutes les dimensions du DD. Cela ne doit pas constituer un constat d'échec et il faut être prêt à accepter qu'une entreprise atteindra un niveau enviable par les semblables de son secteur seulement après plusieurs années. Le pointage potentiel doit donc illustrer l'aspect évolutif de l'adoption du développement durable et à cet effet, Éco+ permet l'autoévaluation de l'entreprise qui veut faire le suivi de ses performances dans le temps. De plus, dans le but de rendre Éco+ accessible au plus grand nombre d'entreprises et de contextes possibles, l'échelle de notation doit nécessairement s'élargir. Ainsi, par la force des choses, l'échelle est prévue autant pour les entreprises débutantes, qui obtiendront un pointage faible ou très faible, que pour les entreprises avancées qui décrocheront un pointage élevé.

## En conclusion

La notion de développement durable est présente dans l'espace public depuis plusieurs décennies. Toutefois, lors des dernières années, elle a suscité un nouvel intérêt particulier. L'ensemble de la société fait face à des défis qui, même lorsqu'ils sont considérés isolément, commandent une réflexion rigoureuse et des actions probantes. Or, ces défis n'offrent pas le luxe de choisir l'un ou l'autre, car leur interdépendance exige qu'ils soient pris en charge simultanément. Qu'il s'agisse des questions économiques (p. ex. la productivité), environnementales (p. ex. les changements climatiques) ou sociales (p. ex. l'équité, la diversité et l'inclusion), les citoyens ont des attentes élevées à l'endroit des décideurs.

Parmi ces décideurs comptent évidemment les pouvoirs publics et les entreprises privées. Concernant le gouvernement du Québec, le budget de l'État représente bon an mal an un cinquième du produit intérieur brut (PIB) du Québec, et les contrats publics octroyés s'élevaient à quelque 12 milliards de dollars en 2019<sup>48</sup>. Le poids de l'État compte donc pour beaucoup dans les activités socioéconomiques au Québec. Concernant les entreprises privées, les citoyens exercent sur elles une pression grandissante pour atténuer certaines retombées sociales et environnementales indésirables de leurs activités.

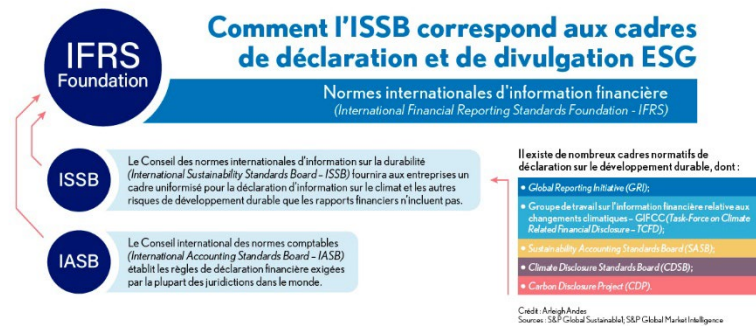
C'est dans ce contexte que la Grille Éco+ pour l'analyse en financement durable a été produite. En concentrant leurs efforts sur le développement d'un outil polyvalent et efficace, SWITCH et l'IDQ présentent un outil d'aide à la décision qui, nous l'espérons, saura répondre à un large éventail de besoins. Ainsi, la Grille Éco+ a été conçue autant pour les entreprises amorçant une démarche de développement durable que pour les décideurs publics qui doivent évaluer les demandes de soutien ou les propositions de fournisseurs à l'aune de facteurs autres que les critères financiers traditionnels. Éco+ pourra aussi être valorisé par différents intervenants, du secteur public comme du secteur privé, à des fins de simulations ou d'accompagnement des organisations.

Nous pensons donc qu'Éco+ représente un outil novateur, efficace et opérationnel dans la poursuite des objectifs de développement durable que se donnent la société, les gouvernements et les entreprises. Si cela s'avère, la Grille Éco+ saura contribuer au bien-être des générations actuelles et futures.

---

<sup>48</sup> Gouvernement du Québec. 2019. *Rapport concernant l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics*, disponible [ici](#).

## Annexe A. Le cadre normatif ISSB et les référentiels intégrés



Source : S&P Global

La multitude de référentiels qui ont été produits au fil du temps représente l'un des défis à relever du cadre ESG. Devant une certaine confusion que cette situation a pu créer chez les investisseurs et les dirigeants d'entreprises, les intervenants du marché et des instances réglementaires ont amorcé la consolidation des référentiels. Le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board [ISSB]) en est la résultante et la figure ci-dessus ainsi que les lignes qui suivent font une brève description de ses composantes.

### Global Reporting Initiative (GRI)

Créé en 1997, le GRI a subi plusieurs modifications au fil du temps. Ce référentiel présente maintenant un ensemble de plus de 100 normes catégorisées comme universelles, thématiques ou sectorielles.

### Sustainability Accounting Standards Board (SASB)

Le SASB, créé en 2011, est sûrement la référence principale en matière de divulgation extrafinancière sectorielle. Son grand nombre de normes, classées en 77 industries, en fait la référence pour les intervenants et les entreprises souhaitant des normes propres à leur industrie.

### Climate Disclosure Standards Board (CDSB)

Fondé en 2007, ce référentiel s'est concentré sur les méthodes pour intégrer la divulgation des impacts de nature environnementale dans les états financiers des entreprises. Le CDSB a été une référence importante pour le TCFD, qui a été créé subséquemment.

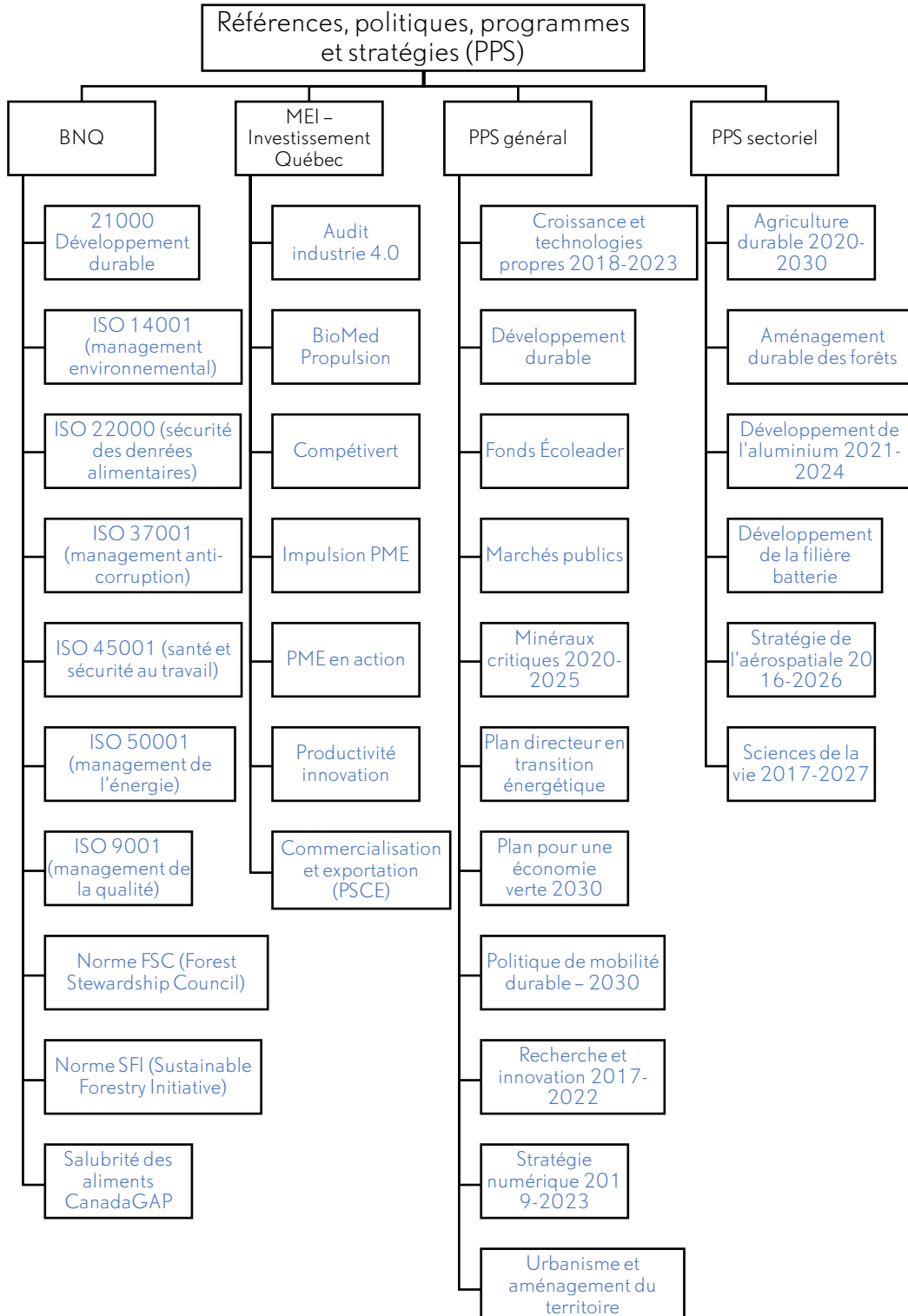
### Carbon Disclosure Project (CDP)

Créé au tournant des années 2000, comme le GRI, le CDP constitue, avec ce dernier, l'un des plus anciens référentiels. Il se distingue aujourd'hui par sa portée en servant de référentiel autant à l'échelle de l'entreprise que d'une industrie ou d'une zone géographique (région, État, etc.).

### Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) (Task Force on Climate Related Financial Disclosure [TCFD])

Le TCFD a émergé des Accords de Paris en 2015 et sa première mouture est apparue en 2017. Ce référentiel offre principalement aux entreprises des orientations sur la méthode de divulgation auprès des investisseurs. Inspiré initialement par les référentiels CDSB et CDP, le TCFD s'est imposé comme une référence fondamentale en finance durable au regard des enjeux climatiques.



## Annexe B. Échantillon de programmes et de références au Québec touchant une dimension du développement durable



### Annexe C. Feuille principale du chiffrier de la Grille Éco+ dynamique

Composante du développement durable	Équipondéré	Entité évaluée				Retour aux instructions
			Indicateurs	Notation qualitative de l'indicateur	Notation quantitative de l'indicateur	Remarques
<a href="#">Consulter l'échelle d'évaluation</a>		Thème	Opter pour les indicateurs préselectionnés (choix dans la cellule ci-dessous)			
<a href="#">Consulter la Bibliothèque Économie</a>			Non			
Économie	33%	Formation et gestion de la main-d'œuvre	Sous-total Formation et gestion de la main-d'œuvre Note Formation et gestion de la main-d'œuvre			
		Innovation	Sous-total Innovation Note Innovation			
		Productivité	Sous-total Productivité Note Productivité			
		Solde commercial de l'entreprise	Sous-total Solde commercial de l'entreprise Note Solde commercial de l'entreprise			
		Note Économie				
		Note pondérée – Économie				
<a href="#">Consulter la Bibliothèque Environnement</a>						
Environnement	33%	Biodiversité	Sous-total Biodiversité Note Biodiversité			
		Gestion et conservation de l'eau	Sous-total Gestion et conservation de l'eau Note Gestion et conservation de l'eau			
		Économie circulaire	Sous-total Économie circulaire Note Économie circulaire			
		Qualité de l'air Lutte et adaptation aux changements climatiques	Sous-total QA-LACC Note QA-LACC			
Note Environnement						
Note pondérée – Environnement						
<a href="#">Consulter la Bibliothèque Société</a>						
Société	33%	Communauté et cohabitation	Sous-total Communauté et cohabitation Note Communauté et cohabitation			
		DEI – Diversité, équité et inclusion	Sous-total DEI – Diversité, équité et inclusion Note DEI – Diversité, équité et inclusion			
		Gouvernance	Sous-total Gouvernance Note Gouvernance			
		Santé et sécurité au travail	Sous-total Santé et sécurité au travail Note Santé et sécurité au travail			
Note Société						
Note pondérée – Société						
Évaluation globale de financement durable						
		<a href="#">Consulter le Rapport</a>		<a href="#">Consulter les Explications sur la notation</a>		

## Annexe D. Rapport synthèse de la Grille Éco+ dynamique

			
<a href="#">Retourner aux instructions</a>		<a href="#">Retourner à la grille</a>	
<b>Grille Éco+</b>			
<i>Analyse en financement durable</i>			
<b>Entité évaluée (une entreprise ou un projet) :</b>			
Évaluation – Économie			
Évaluation – Environnement			
Évaluation – Société			
<b>Évaluation globale de financement durable</b>			
<a href="#">Consulter l'Échelle d'évaluation</a>			